

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 04686
Numéro SIREN : 479 162 117
Nom ou dénomination : SOCIETE GENERALE D'ETUDES ET DE REALISATIONS
IMMOBILIERES

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/014273

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/014273**
n°de gestion : **2012B04686**
n°SIREN : **479 162 117 RCS Lyon**

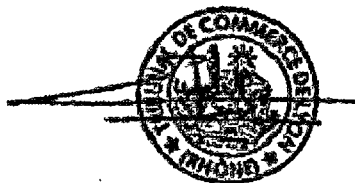
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 16/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SOCIETE GENERALE D'ETUDES ET DE REALISATIONS IMMOBILIERES - Société par actions simplifiée
82 avenue du Maréchal de Saxe 69003 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5470555

11273
Greffé: Cop. Certifiée Conforme

Comptes annuels

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

SAS SOGERIM

82 Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON

APE : 4110A -
Siret : 47916211700051

M MAZARS

MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
9 Rue Madeleine Brès

25000 **BESANÇON**

Tél : 03.81.53.28.55

Fax : 03.81.53.22.50

Courriel : besancon@mazars.fr

Web : www.mazars.fr



Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Synthèse de l'Annexe	10
Règles et méthodes comptables	12
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	20
Autres informations	21

Etats de synthèse

 Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	110 175	77 304	32 871	66 922
Fonds commercial (1)	500		500	500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	845 168	520 197	324 971	295 444
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	530		530	420
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 642		10 642	9 922
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	967 015	597 502	369 513	373 208
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	254 484		254 484	111 798
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 390	6 390	5 000	5 000
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 615		8 615	7 740
Autres créances	2 773 989		2 773 989	4 001 050
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 054 119		2 054 119	802 291
Charges constatées d'avance (3)	110 417		110 417	138 664
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 213 013	6 390	5 206 622	5 066 543
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 180 028	603 892	5 576 136	5 439 751
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan Passif

	30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 490 000	790 000
Report à nouveau	10 014	3 619
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 447 443	1 706 395
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 472 456	3 025 014
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	36 796	70 682
Provisions pour charges	3 000	3 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	39 796	73 682
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	171 999	164 855
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 271	220 092
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	682 496	462 709
Dettes fiscales et sociales	1 208 089	1 443 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20	60
Autres dettes	10	49 442
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 063 884	2 341 056
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 576 136	5 439 751
(1) Dont à plus d'un an (a)	112 956	78 135
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 950 928	2 262 921
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 928	17 267
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2019	30/09/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	137 229	342 475
Production vendue (services)	6 507 446	6 610 457
Chiffre d'affaires net	6 644 675	6 952 931
Dont à l'exportation		
Production stockée	146 794	-118 846
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	91 312	204 889
Autres produits	4 013	3 262
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 886 794	7 042 237
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	78 499	22 437
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 452 346	2 210 582
Impôts, taxes et versements assimilés	117 572	128 337
Salaires et traitements	1 429 993	1 402 709
Charges sociales	523 181	591 245
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	162 371	136 007
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	21 195	9 579
Autres charges	16 723	14 047
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 801 880	4 514 942
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 084 913	2 527 294
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	31 492	24 638
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	304	2 155
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 330	5 689
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	7 330	5 689
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 034	11 253
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	3 034	11 253
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 295	-5 565
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 120 396	2 544 212

Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	3 210	730
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	3 210	730
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		87
Sur opérations en capital	10	30
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 836	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	5 846	117
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 636	613
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	670 318	838 430
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 928 825	7 073 293
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 481 383	5 366 898
BENEFICE OU PERTE	1 447 443	1 706 395
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	7 312	5 689
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 501	9 320

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales			x
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Synthèse)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Synthèse)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Synthèse)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun	x		
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées	x		
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels			x
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droits individuels à la formation (D.I.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus	x		
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOGERIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 5 576 136 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 447 443 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/01/2020.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/09/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

de 1 à 3 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 8 ans

* Matériel de transport : 2 et 4 ans

* Matériel de bureau : 2 à 3ans

* Matériel informatique : 3 à 4 ans

* Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont valorisés pour chaque programme en fonction des charges directes engagées (frais divers, honoraires techniques, frais annexes, ...).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,47 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 10 073 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	114 742	1 100	5 167	110 675
Immobilisations corporelles	799 906	162 583	117 321	845 168
Immobilisations financières	10 342	839	10	11 172
Total	924 990	164 522	122 497	967 015
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	47 320	35 151	5 167	77 304
Immobilisations corporelles	504 462	133 056	117 321	520 197
Immobilisations financières				
Total	551 782	168 207	122 487	597 502
ACTIF NET	373 208	332 729	244 985	369 513

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	500



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 903 662 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	10 642		10 642
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 615	8 615	
Autres	2 773 989	2 773 989	
Charges constatées d'avance	110 417	110 417	
Total	2 903 662	2 893 020	10 642

Les autres créances sont constituées, pour l'essentiel, des avances à destination des sociétés de construction-vente et, sont rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 615
Autres créances	72 929
Disponibilités	
Total	74 544

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	1 000,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	8 000	5 000			13 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	65 682	16 195	55 081		26 796
Total	73 682	21 195	55 081		39 796
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		21 195	55 081		
Financières					
Exceptionnelles					

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

Notes sur le bilan

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées de :

- provision pour comblement de passif des sociétés de construction-vente (SCI / SNC), pour un montant de 22 040 €,
- provision pour autres charges pour 3 000 €,
- provision pour risques de non recouvrement de créance pour 1 756 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 063 884 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 928	1 928		
- à plus de 1 an à l'origine	170 071	57 115	112 956	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 271	1 271		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	682 496	682 496		
Dettes fiscales et sociales	1 208 089	1 208 089		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20	20		
Autres dettes (**)	10	10		
Produits constatés d'avance				
Total	2 063 884	1 950 928	112 956	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	77 489			
(**) Dont envers Groupe et associés	1 271			

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 053
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 405
Dettes fiscales et sociales	603 996
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	844 454

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	110 417
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	110 417

**Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 12 120 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
75500000 – QUOTE-PART OPER.EN COMMUN	31 492	
Quote-part des Bénéfices réalisés en commun	31 492	
65500000 – QUOTE PART OP EN COMMUN		304
Quote-part des Pertes réalisées en commun		304

**Autres informations****Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	137 242
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
hypothèques	48 946
mandat notarié d'hypothéquer	9 890
promesse d'hypothéquer	167 421
privilège prêteurs de deniers	101 800
Autres engagements donnés	328 057
Total	465 299
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
garantie de bonne exécution	5 606
garantie financière d'achèvement	1 022 300
cautions bancaires	809 000
Autres engagements reçus	1 836 906
Total	1 836 906
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 137 242 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

SAS SOGERIM SAS
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 23 Mars 2020

L'an deux mil vingt
Le 23 Mars à 10h30

Assemblée générale tenue par téléconférence téléphonique.

Présents :

Monsieur Patrick VINCENT, représentant de la SARL INVESTALP propriétaire de la totalité des actions de la SAS SOGERIM, associée unique de ladite société.

Le commissaire aux comptes, LDS Audit, a été régulièrement convoqué, est présent.

Il a établi une feuille de présence qui a été émargée.

Patrick VINCENT préside la séance en sa qualité de Président.
Liliane PAFUNDI est choisie comme secrétaire.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2019
- Examen et approbation des charges non déductibles
- Lecture du rapport de gestion du Président
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du Code de Commerce et approbation desdites conventions
- Quitus du Président
- Affectation des résultats.
- Questions diverses

Le Président ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du Président sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice clos le 30/09/19 et sur les comptes dudit exercice, et la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 30/09/2019 quitus de sa gestion au Président.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts qui impose de soumettre chaque année à l'approbation de l'Assemblée Générale des Associés, le montant global des dépenses et charges non déductibles fiscalement (dépenses visées à l'article 39.4 du C.G.I.) ainsi que l'impôt supporté en raison de ces dépenses et charges, l'Assemblée prend acte que lesdites dépenses se sont élevées pour l'exercice clos le 30/09/2019 à 17 242 € et ont donné lieu à une imposition de 5 747€.

DEUXIEME RESOLUTION

En outre, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce, l'assemblée générale statuant à titre ordinaire déclare ne pas avoir statué.

..../....

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence, l'assemblée générale statuant à titre ordinaire, donne quitus au commissaire aux comptes de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale statuant à titre ordinaire décide d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice 18/19 clos le 30 septembre 2019 qui s'élève à la somme de 1 447 442,53 € comme suit :

- à une distribution de dividendes pour 750 000 € soit 1 500 € par action
- au compte des autres réserves pour 690 000 € pour le porter à 2 180 000 €
- au compte de report à nouveau créditeur la somme de 7 442,53 € pour le porter à 17 456,10 €.

Le dividende est de 1 500€ par action, sachant qu'un prélèvement forfaitaire unique de 30% (incluant le prélèvement libératoire d'impôt sur le revenu au taux de 12,80% ainsi que les prélèvements sociaux au taux de 17,20%) serait précompté par la Société lors du versement des dividendes distribués aux actionnaires personnes physiques.

Toutefois, les actionnaires personnes physiques pourraient opter expressément pour l'application des prélèvements sociaux au taux de 17,20% et l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec la réfaction de 40% prévue par l'article 158 du Code Général des Impôts, étant observé qu'en fonction du revenu fiscal de référence du contribuable bénéficiaire, les dividendes pourraient donner lieu à un prélèvement non libératoire de 12,80% susceptible de s'imputer sur l'impôt sur le Revenu de l'intéressé et qui serait dû au titre de l'année en cours.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de la présente assemblée générale.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

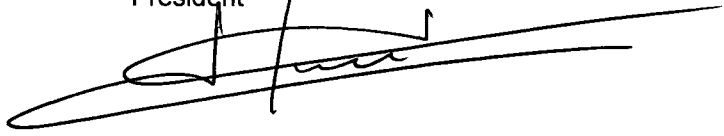
EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL
2015 / 2016	500 000 Euros	1 000 Euros	Abattement de 40%
2016 / 2017	1 000 000 Euros	2 000 Euros	Abattement de 40%
2017 / 2018	1 000 000 Euros	2 000 Euros	Abattement de 40%

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Patrick VINCENT
Président



Liliane PAFUNDI
Secrétaire



EXEMPLAIRE POUR GREFFE



"SOGERIM"

S.A.S. au capital de 500 000 €uros

Siège social : 82, Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON

- : -

RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES

Exercice clos le 30.09.2019

"SOGERIM"
Société par Actions Simplifiée au capital de 500 000 Euros
Siège social : 82, Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON
- : -
R.C.S. : LYON 479 162 117

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

-:-:-

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

-:-:-

Exercice du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019

"SOGERIM"
Société par Actions Simplifiée au capital de 500 000 €uros
Siège social : 82, Avenue Maréchal de Saxe
69003 LYON
-:-
R.C.S. : LYON 479 162 117

-:-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

-:-

Exercice du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019

Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires
aux Comptes, rattachée à la CRCC de Dijon

S.A.S. au capital de 64 700 € - R.C.S. Dijon B 433 127 297
APE 6920 Z - N° TVA INTRACOM : FR 70 433 127 297

Commissaires aux Comptes
Associés :

Franck SADOINE
Didier CUCHE
Thomas BLANC

"**SOGERIM**"

Société par Actions Simplifiée au capital de 500 000 Euros
Siège social : 82, Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON

-:-

R.C.S. : LYON 479 162 117

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société «**SOGERIM**» relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous nous sommes assurés de la valeur d'inventaire retenue du poste "Autres créances" ainsi que de sa réciprocité dans les sociétés du groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport du Président.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

.../...

**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT
DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

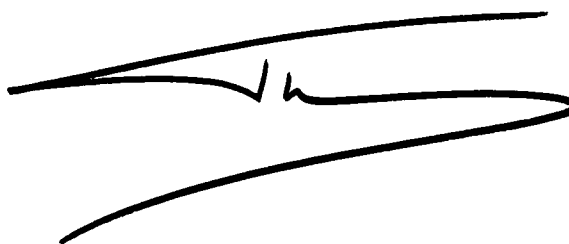
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Dijon
Le 09 Mars 2020

Le Commissaire-aux-Comptes,
S.A.S LDS AUDIT

Didier CUCHE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping strokes, positioned below the printed name.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	110 175	77 304	32 871	66 922
Fonds commercial (1)	500		500	500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	845 168	520 197	324 971	295 444
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	530		530	420
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 642		10 642	9 922
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	967 015	597 502	369 513	373 208
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	254 484		254 484	111 798
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 390	6 390	5 000	5 000
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 615		8 615	7 740
Autres créances	2 773 989		2 773 989	4 001 050
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 054 119		2 054 119	802 291
Charges constatées d'avance (3)	110 417		110 417	138 664
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 213 013	6 390	5 206 622	5 066 543
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 180 028	603 892	5 576 136	5 439 751
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 490 000	790 000
Report à nouveau	10 014	3 619
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 447 443	1 706 395
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 472 456	3 025 014
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	36 796	70 682
Provisions pour charges	3 000	3 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	39 796	73 682
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	171 999	164 855
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 271	220 092
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	682 496	462 709
Dettes fiscales et sociales	1 208 089	1 443 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20	60
Autres dettes	10	49 442
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 063 884	2 341 056
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 576 136	5 439 751
(1) Dont à plus d'un an (a)	112 956	78 135
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 950 928	2 262 921
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 928	17 267
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2019	30/09/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	137 229	342 475
Production vendue (services)	6 507 446	6 610 457
Chiffre d'affaires net	6 644 675	6 952 931
Dont à l'exportation		
Production stockée	146 794	-118 846
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	91 312	204 889
Autres produits	4 013	3 262
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 886 794	7 042 237
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	78 499	22 437
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 452 346	2 210 582
Impôts, taxes et versements assimilés	117 572	128 337
Salaires et traitements	1 429 993	1 402 709
Charges sociales	523 181	591 245
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	162 371	136 007
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	21 195	9 579
Autres charges	16 723	14 047
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 801 880	4 514 942
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 084 913	2 527 294
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	31 492	24 638
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	304	2 155
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 330	5 689
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	7 330	5 689
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 034	11 253
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	3 034	11 253
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 295	-5 565
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 120 396	2 544 212

Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	3 210	730
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	3 210	730
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		87
Sur opérations en capital	10	30
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 836	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	5 846	117
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 636	613
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	670 318	838 430
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 928 825	7 073 293
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 481 383	5 366 898
BENEFICE OU PERTE	1 447 443	1 706 395
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	7 312	5 689
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 501	9 320

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOGERIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 5 576 136 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 447 443 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/01/2020.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/09/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
de 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 8 ans
- * Matériel de transport : 2 et 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont valorisés pour chaque programme en fonction des charges directes engagées (frais divers, honoraires techniques, frais annexes, ...).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,47 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 10 073 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	114 742	1 100	5 167	110 675
Immobilisations corporelles	799 906	162 583	117 321	845 168
Immobilisations financières	10 342	839	10	11 172
Total	924 990	164 522	122 497	967 015
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	47 320	35 151	5 167	77 304
Immobilisations corporelles	504 462	133 056	117 321	520 197
Immobilisations financières				
Total	551 782	168 207	122 487	597 502
ACTIF NET	373 208	332 729	244 985	369 513

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	500

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 903 662 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	10 642		10 642
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 615	8 615	
Autres	2 773 989	2 773 989	
Charges constatées d'avance	110 417	110 417	
Total	2 903 662	2 893 020	10 642

Les autres créances sont constituées, pour l'essentiel, des avances à destination des sociétés de construction-vente et, sont rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 615
Autres créances	72 929
Disponibilités	
Total	74 544

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	1 000,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	8 000	5 000			13 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	65 682	16 195	55 081		26 796
Total	73 682	21 195	55 081		39 796
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		21 195	55 081		
Financières					
Exceptionnelles					

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

Notes sur le bilan

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées de :

- provision pour comblement de passif des sociétés de construction-vente (SCI / SNC), pour un montant de 22 040 €,
- provision pour autres charges pour 3 000 €,
- provision pour risques de non recouvrement de créance pour 1 756 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 063 884 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 928	1 928		
- à plus de 1 an à l'origine	170 071	57 115	112 956	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 271	1 271		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	682 496	682 496		
Dettes fiscales et sociales	1 208 089	1 208 089		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20	20		
Autres dettes (**)	10	10		
Produits constatés d'avance				
Total	2 063 884	1 950 928	112 956	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	77 489			
(**) Dont envers Groupe et associés	1 271			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 053
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 405
Dettes fiscales et sociales	603 996
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	844 454

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	110 417
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	110 417

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 120 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
75500000 – QUOTE-PART OPER.EN COMMUN	31 492	
Quote-part des Bénéfices réalisés en commun	31 492	
65500000 – QUOTE PART OP EN COMMUN		304
Quote-part des Pertes réalisées en commun		304

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	137 242
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
hypothèques	48 946
mandat notarié d'hypothéquer	9 890
promesse d'hypothéquer	167 421
privilège prêteurs de deniers	101 800
Autres engagements donnés	328 057
Total	465 299
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
garantie de bonne exécution	5 606
garantie financière d'achèvement	1 022 300
cautions bancaires	809 000
Autres engagements reçus	1 836 906
Total	1 836 906
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 137 242 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.